

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Urba XP : Urbanisme des projets



Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

Capacité d'accueil : 20

MASTER M2

DOMAINE Sciences Humaines et Sociales

Formation disponible en

Formation Initiale

Formation Continue

VAE

• Modalités de candidature :

Les candidatures se font via la plateforme eCandidat (de l'Université Gustave Eiffel) et via la plateforme Campus France (Études en France).

• Lieux de formation :

École d'Urbanisme de Paris – Cité Descartes – Bâtiment Bienvenue (plot A) - 14-20 Boulevard Newton (accès par le 12 boulevard Copernic) - 77420 Champs-sur-Marne

• Calendrier :

Période de stage : février à août.

Retour de quatre à cinq semaines à l'EUP en fin de stage professionnel, pour permettre une valorisation collective des acquis, en lien avec les organismes d'accueil.

• Contacts :

- Responsable de formation : PETILLOT Anne (M2)

- Secrétaire pédagogique : (M1-M2)

Email : scola-eup@u-pec.fr

Pour candidater : <https://candidatures.univ-eiffel.fr/>

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) : sio@univ-eiffel.fr / 01 60 95 76 76

POUR Y ACCÉDER

L'admission en Master 2 est ouverte aux étudiant.es ayant validé 240 ECTS dans des filières de formation en urbanisme, architecture, géographie, sciences politiques, sociologie, droit, etc.

Les connaissances et compétences attendues à l'entrée de la formation couvrent les fondamentaux de l'urbanisme (approches disciplinaires, méthodologiques, compréhension des enjeux de l'organisation de l'espace urbain). Pour les étudiant.es étranger.es, un bon niveau de connaissance de la langue française (niveau C1) est requis.

Admissibilité sur dossier.

Admission après entretien et épreuve écrite.

COMPÉTENCES VISÉES

Se positionner et intervenir dans des situations multi-acteurs, au croisement des sphères politique, technique, citoyenne, institutionnelle.

Conduire des actions d'urbanisme et d'aménagement en assumant une interdépendance forte entre la planification, la conception et la gestion des processus d'aménagement.

Être en capacité d'un apprentissage pro-actif en mode gestion de projets.

APRÈS LA FORMATION

Ce parcours destine aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Ces métiers correspondent à des fonctions spécifiques au sein de divers organismes : opérateurs publics et para-publics (établissements publics, grandes institutions, sociétés publiques locales d'aménagement), groupes privés de l'aménagement, bureaux d'études positionnés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment ceux spécialisés en programmation mais aussi en conduite de projet urbain, collectivités locales et structures intercommunales, acteurs associatifs. Une poursuite en doctorat est néanmoins possible.

LES + DE LA FORMATION

Le parcours s'insère dans une mention co-accréditée par l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Formation orientée par "la demande" : une pédagogie centrée sur l'atelier de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant.es en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant.es encadré.es par cinq à six enseignant.es tout au long de l'année, avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant.es de compétences en situation professionnelle.

> Plus d'informations sur le M2 URBA XP - Urbanisme des projets sur le site de l'EUP : <https://www.eup.fr/formations/le-master-urbanisme-et-aménagement/m2-urba-xp-urbanisme-des-projets/>

PROGRAMME

Semestre 3

ATELIER
URBANISME DES MUTATIONS
URBANISME EN PRATIQUES
ACTIVITES COMMUNES

Semestre 4

STAGE
RETOUR PRATIQUES PRO